

LES GRANDES PROPOSITIONS PAR SECTEUR

Culture et sport

En matière culturelle et sportive, l'ensemble des acteurs sont mobilisés. Si compte tenu de la diversité des situations et des métiers, il n'est pas possible de retranscrire une liste exhaustive de mesures, voici quelques exemples qui témoignent de la mobilisation générale.

DIMINUER LES CONSOMMATIONS LIÉES À L'ÉCLAIRAGE AVANT ET APRÈS MATCH POUR LES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL ET DE RUGBY

L'éclairage représente 18% de la consommation d'énergie du sport. Dans le cadre du groupe de travail dédié au sport professionnel, la Ligue de football professionnel, la Ligue nationale de rugby, les clubs professionnels et les diffuseurs TV se sont accordés **pour réduire de près de 50 % le temps d'éclairage avant et après les matchs pour les matchs en journée et de plus de 30% pour les matchs en soirée.**

Concrètement, pour un match en journée, l'éclairage qui est aujourd'hui allumé à 100% 3h avant le match, **sera désormais allumé à 100% au plus tôt 1h30 avant le match pour le football et 1h pour le rugby.** Pour les matchs en soirée, l'éclairage qui est aujourd'hui allumé à 100% 3h avant le match, sera désormais allumé à 100% au plus tôt 2h avant le match pour le football, 1h pour le rugby.

Certains clubs pourraient démarrer plus tardivement grâce à leur éclairage LED ou même sans éclairage tout simplement pour les matchs en journée - comme cela a d'ailleurs déjà été expérimenté avec succès par des clubs de rugby de première division.

ABAISSER LE CHAUFFAGE DANS LES GYMNASES DE 2°C ET LE METTRE EN HORS-GEL EN CAS DE TENSION SUR LE RÉSEAU (SIGNAL ROUGE ÉCOWATT)

Près de la moitié (43%) de la consommation énergétique du secteur sportif provient du chauffage. Souvent, en raison de la chaleur générée par l'activité sportive, ce chauffage n'est pas forcément nécessaire dans certains espaces comme les gymnases.

Pour les 15 000 gymnases présents dans nos communes, l'Andes (Association nationale des élus du sport) a proposé d'abaisser de 2°C la température des gymnases lorsque la pratique le permet et lorsque les conditions liées au territoire le permettent également.

En cas de tension particulière sur le réseau (signal rouge Écowatt), les gymnases resteront accessibles, mais le chauffage sera alors mis sur le mode hors-gel.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES PISCINES

Réduire d'1°C la température de l'eau sur l'ensemble des piscines du territoire

En France, on compte environ 4 000 piscines publiques et 6 412 bassins. Ce sont des services publics importants, accessibles à tous, qui contribuent à la santé et au bien-être des Français. **Les piscines sont des équipements énergivores** (environ 60% des piscines ont plus de 30 ans) **et peuvent représenter environ 10% de la consommation énergétique totale d'une**

commune. Le chauffage de l'eau des bassins correspond en moyenne à 30% de celle-ci.

Les gestionnaires de piscines, qu'ils soient publics ou privés, sont donc incités à diminuer la température de l'ensemble des bassins sur le territoire d'au moins 1°C. L'application de cette mesure tiendra évidemment compte du type de bassin, des usages prévus et des publics concernés.

Accompagner les piscines vers des systèmes moins énergivores

Le programme CEE Actee+ propose un sous-programme d'accompagnement Act'eau dédié aux piscines. Il permet d'accompagner financièrement les collectivités vers des programmes d'action cohérents pour assurer les économies d'énergie et d'eau.

Le programme Act'eau assure une partie du financement de ces études pour créer un effet levier et encourager le passage à l'acte de la collectivité vers la rénovation.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DES CINÉMAS

La Fédération française des cinémas annonce un vaste plan de sobriété.

- Diminution de l'éclairage : extinction des enseignes des cinémas lorsqu'ils ne sont pas ouverts, utilisation raisonnée de l'affichage dynamique, extinction des salles d'un complexe lorsqu'elles ne sont pas occupées par des spectateurs...
- Baisse du chauffage dans le respect des 19°C et réduction de la climatisation dans le respect des 26°C.
- Extinction des machines qui ne servent pas : projecteurs éteints la nuit et, dans les salles qui n'ont pas de spectateurs, arrêt de la ventilation des machines et des bâtiments la nuit, régulation du renouvellement d'air...

CAS PRATIQUE

Dans le cadre du programme CEE Actee, la municipalité de Lunel (Hérault) met en place en 2017 un contrat de performance énergétique pour la piscine Aqualuna construite à la fin des années 1980 et composée de 2 bassins. Son niveau de consommations énergétiques était 3 fois supérieur à la moyenne nationale pour ce type d'équipement sportif. Un triple enjeu financier, énergétique et environnemental était à relever. La piscine opte pour un passage à la géothermie peu profonde associée à une pompe à chaleur et couplée à un système de VMC double flux récupérateur de calories. Résultat : une baisse de consommation de 45% et d'émissions de gaz à effet de serre de 48%.